

## FEE Bat : La dynamique de formation des entreprises et artisans du Bâtiment aux économies d'énergie se poursuit



Le dispositif FEE Bat, initialement prévu jusqu'en 2009, est prolongé en 2010.

**Lancé début 2008, il a permis de former à ce jour près de 12 000 chefs d'entreprises, salariés et artisans du Bâtiment à l'approche globale de la rénovation énergétique des bâtiments.**

Les formations visent à adapter et renforcer les compétences des entreprises et artisans du secteur, en leur donnant les connaissances et les outils pour proposer à leurs clients des solutions performantes de rénovation alliant confort, économies d'énergie et protection de l'environnement, et accompagner les mutations de leurs métiers. Ces formations réunissent plusieurs métiers du Bâtiment (gros œuvre, isolation, équipements techniques, etc.) : au travers des échanges entre les participants naît une prise de conscience des évolutions nécessaires, en termes de méthodes de travail et d'organisation, pour répondre au mieux aux attentes des clients et accompagner les objectifs du Grenelle de l'Environnement.

### Plus de 90% de professionnels satisfaits du module 3

Les modules 3, lancés en septembre 2008, contribuent à la dynamique de formation. Déclinés par groupes de technologies (isolation, chauffage,...), ces modules détaillent les techniques disponibles, leurs performances, avantages et limites, les points sensibles et interfaces avec les autres composants du bâtiment, pour mieux « Connaître, maîtriser et mettre en œuvre les groupes de technologies performantes d'amélioration énergétique ». Après seulement six mois d'existence, ces modules atteignent un taux de satisfaction élevé : 93% des professionnels du Bâtiment ayant suivi un module 3 estiment ainsi qu'il a répondu à leurs attentes.

### Une dynamique qui se poursuit jusqu'en 2010

Les parties prenantes du dispositif au sein du Comité de pilotage (ATEE, CAPEB, FFB, FF3C, FG3E, FNSCOP, AFG, UFE)\* renouvellent leur engagement, et en particulier :

- la Fédération Française du Bâtiment, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment et EDF, en mettant à disposition des ressources pour le fonctionnement de la cellule chargée de la mise en place opérationnelle du dispositif ;
- EDF, en reconduisant les accords de financement avec les organismes collecteurs agréés des fonds de la formation professionnelle concernés par le dispositif, pour permettre le remboursement des personnes formées.

### Pour en savoir plus :

[www.clubc2e.org](http://www.clubc2e.org)

*Le dispositif national de formation FEE Bat, construit dans le cadre des Certificats d'Economies d'Energie, est articulé autour de trois modules :*

- **Module 1** : identifier les éléments clefs d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments existants, élaborer les différentes solutions techniques et maîtriser leurs interactions ;
- **Module 2** : maîtriser les outils pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments existants ;
- **Module 3** : connaître, maîtriser et mettre en œuvre les groupes de technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments.

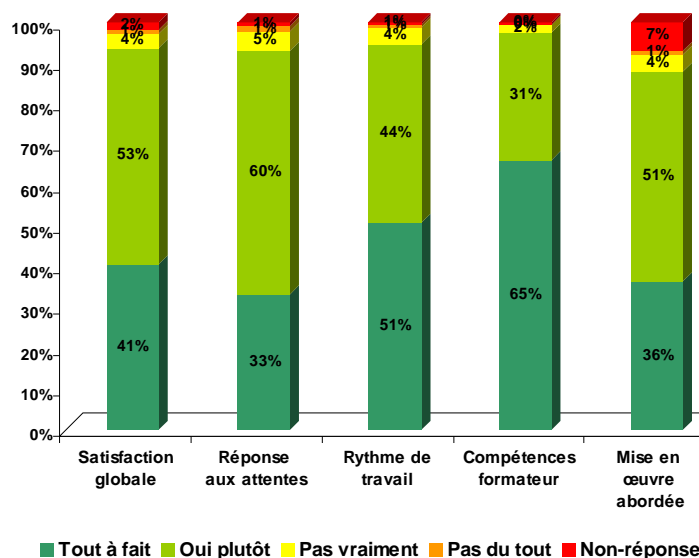
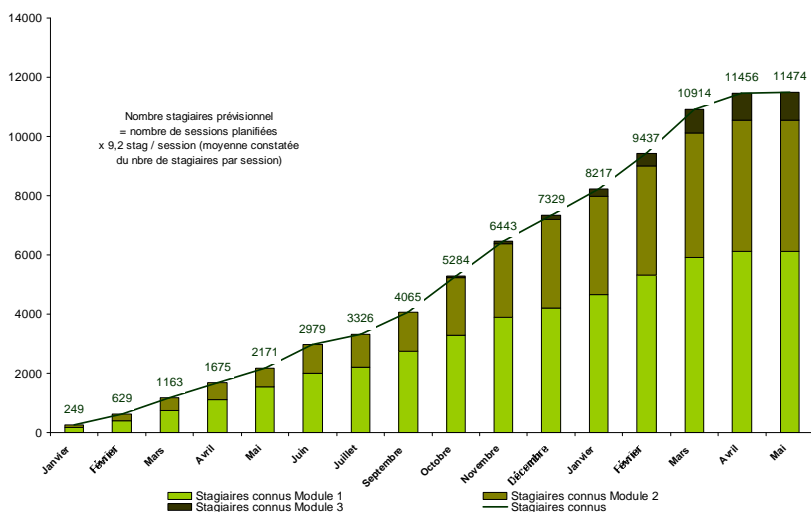
Décliné en 9 sous-modules : isolation des parois verticales opaques et des planchers bas ; isolation des toitures et des planchers hauts ; ouvrants, fermetures et protections solaires ; ventilation ; chauffage à eau chaude ; chauffage à air ; eau chaude sanitaire ; éclairage et autres équipements électriques ; climatisation et rafraîchissement.

\* voir au verso

## Une dynamique qui se poursuit

### Evolution du déploiement des modules sur 2008-2009 (en nombre cumulé de stagiaires)

### Satisfaction module 3



Ce dispositif de formation est :

- Construit sous l'égide des Pouvoirs publics : DGEC, DHUP et DAEI, de l'ADEME et d'un comité de pilotage composé de l'ATEE, la CAPEB, la FFB, la FF3C, la FG3E, la FNSCOP, l'AFG et l'UFE ;
- Coordonné et géré par le Club Certificats d'Economies d'Energie de l'ATEE ;
- Mis en place avec le concours de l'ADEME, de la CAPEB, d'EDF et de la FFB ;
- Suivi par la DGEFP dans le cadre de ses relations avec les organismes collecteurs de fonds de la formation professionnelle concernés.

Sigles utilisés :

DGEC	Direction Générale de l'Energie et du Climat (MEEDDAT)
DHUP	Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (MEEDDAT)
DAEI	Direction des Affaires Economiques et Internationales (MEEDDAT)
MEEDDAT	Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire
DGEFP	Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ATEE	Association Technique Energie Environnement
CAPEB	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
FFB	Fédération Française du Bâtiment
FF3C	Fédération Française des Combustibles, Carburants & Chauffage
FG3E	Fédération Française des Entreprises Gestionnaires de services aux Equipements, à l'Energie et à l'Environnement
FNSCOP	Fédération Nationale des SCOP du BTP
AFG	Association Française du Gaz
UFE	Union Française de l'Electricité

Contact presse : Géraldine Gauthier / Emilie Cabout

Tel : 01 56 03 14 53

Fax : 01 56 03 13 14

E-mail : [feebat.presse@i-e.fr](mailto:feebat.presse@i-e.fr)